

HONNEUR ET PATRIE



FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS (MONTRÉAL) INC.

1663, avenue Laurier Est, Montréal QC Canada H2J 1J3 | 514-527-9060

acfm@videotron.ca

Mot de la Présidente

Contre vents et marées!

« Les Français sont inquiets et volages dans le bonheur, constants et invincibles dans l'adversité! »

François-René de Chateaubriand

Virginie BEAUDET

Les derniers mois ont représenté un immense défi pour la Maison du Combattant. Outre la perte de sa cuisinière, la Maison du Combattant a dû affronter les inconvénients des deux récentes grèves de la Société de transport de Montréal (STM), lesquelles l'ont contrainte à fermer certains mercredis. Hélas, une nouvelle grève de la STM est prévue pour tout le mois de novembre, période durant laquelle les repas du mercredi ne pourront pas avoir lieu. Malgré tous ces aléas, la Fondation et la Fédération organisent, conjointement avec le Consulat de France, une cérémonie le dimanche 9 novembre 2025 à 11 h devant le Monument aux Morts du parc La Fontaine pour commémorer l'armistice de la guerre 1914-1918. Suivra, à 13 h, un repas à la Maison du Combattant pour lequel vous trouverez les détails à la page 5 de ce bulletin.

C'est ainsi que les bénévoles de la Fédération n'ont jamais baissé les bras ! Ils ont plutôt retourné leurs manches, enfilé leur tablier et se sont activés avec talent derrière les fourneaux. Une fois de plus, l'esprit combatif et créatif de nos membres aura permis de maintenir l'ambiance chaleureuse et conviviale qui caractérise nos repas du mercredi, tout comme aussi le parfait fonctionnement et la saine gestion de notre association.

En raison de l'augmentation généralisée du coût de la vie, le Conseil de la Fédération a toutefois dû prendre certaines décisions nécessaires, mais raisonnables, concernant le prix des repas hebdomadaires et le montant des cotisations pour l'année 2026, afin d'assurer la continuité et la bonne santé financière de la Maison du Combattant.

Grâce à une équipe dynamique, dévouée et entièrement bénévole, la Maison du Combattant, qui se doit de demeurer un havre paisible et convivial de rencontres fraternelles et de retrouvailles patriotiques, continuera avec la même vigueur ses activités. Elle accueillera ainsi ses fidèles membres et ses sympathisants à l'occasion des prochaines cérémonies prévues au calendrier de la Fédération. Soyez assurés que la Fondation et la Fédération maintiennent le cap malgré les vents contraires. *Fluctuat nec mergitur!*

Pour consulter le bulletin en couleur, rendez-vous sur notre site :
<https://ancienscombattants-montreal.ca/entre-nous>

Buste de Marianne

Par Pascale BOUTRY

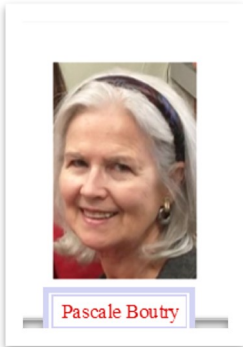


Figure allégorique de la République française, icône de la liberté et de la démocratie, Marianne trône désormais dans la salle Pierre-Lemasson à la Maison du Combattant. Le buste est l'œuvre de Gérard SOLESME, ancien combattant de la Guerre d'Algérie et membre fidèle de notre Fédération.

Sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, Marianne représente la République française et ses valeurs : Liberté, Égalité, Fraternité. Elle symbolise *Le Triomphe*

de la République, du nom de la sculpture érigée dans le jardin de Marianne situé place de la Nation à Paris.

Après avoir couché sur papier l'image assez précise de la Marianne qu'il voulait représenter, Gérard SOLESME a pris de l'argile qu'il a travaillée de ses mains pour déjà lui donner volumes et formes, avant de procéder à l'évidement de la masse. Il s'est ensuite concentré avec minutie sur les détails de la sculpture : les traits et l'expression du visage, la chevelure s'échappant d'un bonnet bien défini par la couleur ocre, la cocarde tricolore - république oblige -, et le buste revêtu d'un sobre corsage à boutons. Quelques coups de mirette soigneusement appliqués ont permis de parfaire l'œuvre.

Une fois le résultat souhaité obtenu à la satisfaction de l'artiste, il a fallu faire sécher la sculpture des semaines durant et avec contrôle pour éviter les fissures. Est ensuite venue l'étape de la cuisson. Pendant 12 heures Marianne a cuit dans un four électrique à 1100 degrés Celsius, et pas question d'ouvrir le four. L'argile a dû par la suite refroidir 12 heures encore toujours dans le four porte fermée.

Marianne n'est pas terminée, il lui faut une patine. Pour cela Gérard a choisi de la peinture métallique, puis a procédé à un brossage à sec couleur or pour affiner l'effet et a finalement appliqué une couche de vernis satiné.

Marianne est née. Merci Gérard. Vive la Fédération! Vive la France!



La paella de Gérard SOLESME a attiré 33 participants le 8 octobre, ce qui n'a pas fait peur au chef. Enfin, juste un peu ! Bilan : un vrai succès.



Suite des photos à la page 4



Merci à Francis De RISSEAU pour les photos.

Georges BABIN 1938-2025

C'est avec grande tristesse que la Fédération annonce le décès de Georges BABIN, survenu le 17 octobre 2025 à Sainte-Thérèse (Québec), à l'âge de 87 ans.

Ancien d'Algérie et membre du conseil de la Fédération sous la présidence de Pierre LEMASSON, son engagement à la vie associative ainsi que son sens de l'humour resteront dans les mémoires de tous ceux qui l'ont côtoyé.

La Fédération adresse à sa famille, à ses amis et à ses proches ses plus sincères condoléances et leur exprime l'assurance de sa profonde sympathie.

À la demande de la famille, aucune cérémonie de funérailles n'aura lieu pour notre ami Georges.

La Fédération salue sa mémoire avec gratitude.

Prix des repas du mercredi

La Fédération gère au mieux les dépenses reliées aux repas et fait le maximum pour offrir mercredi après mercredi des repas de qualité afin d'attirer et de retenir ses membres. Toutefois, étant donné la hausse du prix des achats de nourriture, le Conseil a décidé de faire passer le prix des repas réguliers du mercredi de 20 \$ à **25 \$ à partir du 20 novembre 2025** et de 25 \$ à **30 \$ à compter du 7 janvier 2026**. Nous espérons que ces augmentations ne vous empêcheront pas de participer à nos repas-rencontres hebdomadaires et nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

Par ailleurs, en cas de réservation de repas non honorée, c'est-à-dire non annulée la veille, le prix du repas devra quand même être payé. Nous voulons ainsi éliminer le non-respect des réservations et ses conséquences sur l'organisation, ainsi que les gaspillages qui en découlent.

Repas du dimanche 9 novembre 2025

Le repas qui suivra la cérémonie au Monument aux Morts aura lieu à la Maison du Combattant le dimanche 9 novembre à 13 h, même en cas de grève de la STM. Le prix pour les membres est de 30 \$ et pour les non-membres de 35 \$. Les réservations devront être effectuées au plus tard le mercredi 5 novembre 2025 à midi.

Au menu : roulés de saumon fumé aux asperges sauce crémeuse, poulet à la normande sur lit de riz basmati, duo de fromages, pâtisserie, mousses.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION POUR SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2025

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Réunion du conseil : mercredi 17 septembre Repas du 24 septembre annulé en raison de la grève de la Société de Transport de Montréal	Repas du 1^{er} octobre annulé en raison de la grève de la Société de Transport de Montréal (STM) Réunion du conseil : mercredi 22 octobre	Cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 : dimanche 9 novembre, au Monument aux Morts et repas à la Maison du Combattant à 13 h Les deux événements auront lieu même en cas de grève de la Société de Transport de Montréal Fermeture de la Maison du Combattant tous les mercredis de novembre pendant les perturbations prévues de la STM Réunion du conseil : mercredi 19 novembre (à confirmer)	Cérémonie de commémoration de la guerre d'Algérie au Monument aux Morts : vendredi 5 décembre à 11 h, suivie d'un apéritif offert par la Fédération à la Maison du Combattant Repas de Noël et de commémoration du 5 décembre : mercredi 10 décembre Réunion du conseil : mercredi 17 décembre Fermeture de la Maison du Combattant du 18 décembre au 6 janvier (Réouverture et repas des Rois le 7 janvier 2026)

Cotisations 2026

L'année 2025 tire à sa fin. Il est temps de penser à payer votre cotisation à la Fédération pour l'an prochain. La cotisation pour 2026 s'élève à **35 \$ pour les hommes** et **25 \$ pour les femmes**. Les membres du Conseil sont à votre disposition pour recevoir votre paiement lorsque vous payez votre repas. Vous pouvez aussi émettre un chèque à la Fédération des Anciens Combattants français et l'envoyer par la poste (1663, avenue Laurier Est, Montréal QC H2J 1J3). Nous renouvelerons par la suite votre carte de membre.

La Fédération a besoin de cette rentrée de fonds pour bien fonctionner et ainsi donner les services nécessaires aux anciens combattants et à leurs proches. Elle accepte aussi les dons et legs, et remet alors un reçu pour fins fiscales.

N'hésitez pas à téléphoner à la Fédération (514-527-9060) si vous avez des questions.